

RAPPORT DE MISSION ACCOMPLIE PAR LE MAIRE DE PIERREFITTE, du
14 au 16 JUILLET 1940, dans les Départements du LOT et de la CORREZE

ASPECT GENERAL DU VOYAGE EN ZONE NON OCCUPEE

Parti de Pierrefitte au petit jour, le 14 Juillet, le voyage s'effectua sans encombre jusqu'à Vierzon qui, à cet endroit, est la ligne de démarcation entre la zone occupée et celle non occupée. Sur présentation de mon ordre de mission aux Autorités Allemandes d'abord, et aux Autorités Françaises ensuite, je passais assez aisément en zone occupée.

Dès cet instant, l'aspect général change, c'est d'abord un plaisir de revoir notre uniforme dont la vue nous est privée depuis bientôt cinq semaines.

Les conséquences de l'exode de la population civile ont changé, aussi l'aspect de ces Départements dont la population a quadruplé, voire même quintuplé ; il n'est pas un petit village où les rues sont noires de monde ; beaucoup font la queue chez les commerçants, d'autres séjournent sur les routes avec leurs voitures et ont établi des cantonnements comme aux temps primitifs, faits de feuillages et de branchages, et tous ces gens attendent l'ordre de pouvoir retourner chez eux et aussi l'essence qui est plus raréfiée que dans notre zone.

Notre venue dans cette zone représente pour ces gens, le messie, car ils sont avides d'avoir des renseignements sur ce qui se passe chez nous. Combien m'ont arrêté dans les villages reconnaissant la voiture comme venant de Paris ! ils nous posaient des questions de cette nature : " Comment ça va avec les troupes allemandes, pouvez-vous vous ravitailler facilement, quel est l'effet des batailles sur Paris, est-ce vrai qu'on paye à Paris, le pain 5 francs la livre ? etc..etc.."

En un mot, ces pauvres gens s'imaginent un aspect de Paris tout autre que ce qu'il est en réalité. Ils ont aussi l'espoir que l'Angleterre règlera le sort de la Guerre et en notre faveur
Pauvres gens !

D'une façon générale, notre sort est bien meilleur que le leur, ils sont très mal ravitaillés, même en légumes verts dont la période ne peut être plus favorable, et ils payent bien plus cher tout ce dont ils ont besoin.

Les soldats, dans la plupart des cas, aident les paysans aux travaux des champs. Ceux qui sont démobilisés ne trouvent pas de train pour les emmener et ceux qui, par surcroît, se rendent dans la zone occupée, se heurtent à l'intransigeance des troupes allemandes qui refusent leur passage dans cette zone.

.....

...
J'ai vu des gens à l'entrée de Vierzon qui attendent depuis quinze jours qu'on veuille bien les laisser passer.

Voici donc, d'une façon générale, nos impressions de voyage en zone non occupée. Voyons maintenant comment s'est accomplie ma mission qui était le but de ce voyage dans le département de la Corrèze.

SITUATION DES ENFANTS DE PIERREFITTE REPLIES de DREUX
DANS LA CORREZE , via PARIS .-

Par la communication de quelques lettres reçues par des parents ayant eu leurs enfants évacués par les soins de l'Enseignement nous avons, au départ, l'impression que nous retrouverons l'ensemble des enfants séjournant antérieurement au Château d'ABONDANT.

Je partis donc dès que j'eus en mains, l'ordre de mission me permettant de me rendre en zone non occupée; au préalable, nous avons recueilli de nombreuses lettres de parents à destination de leurs enfants.

Mon arrivée à BEAULIEU-sur-DORDOGNE fut très bien accueillie par l'ensemble des enfants à qui je distribuais la correspondance, et aussi par le corps Enseignant et les femmes de service, présents à BEAULIEU.

Après les questions posées sur nos conditions de vie, déjà citées plus haut dans ce rapport, et qui m'avaient été posées en d'autres lieux, je me faisais donner des détails sur l'installation nouvelle de nos enfants (je passe les tragiques événements du transfert d'ABONDANT à BEAULIEU qui ont fait l'objet d'un Rapport et à l'Enseignement et à moi-même.) Je constatais d'abord que du point de vue sanitaire, celui-ci est excellent, tout notre monde se porte à merveille, et tout le Centre d'ABONDANT est ici au complet.

Ceux-ci sont logés dans une Ecole de construction récente et dont les aménagements n'ont rien à envier à ceux de nos Ecoles récentes de la Région Parisienne.

Ce groupe disposant d'un Cours Complémentaire avec Internat, grâce à l'amabilité du Maire, dont je tiens à rendre hommage, il fut mis à notre disposition, les dortoirs et réfectoires de ce groupe scolaire, ce qui fait que nos enfants sont aussi bien installés si, ce n'est mieux, à ce nouveau Centre.

Du point de vue ravitaillement, nos enfants n'en souffrent pas. Mme BAYER, Institutrice, est chargée de veiller à celui-ci, ce qui fait que grâce encore à la bienveillance du Maire de la Commune, nos gosses ont une table bien garnie.

.....

Prévoyant le pire, j'avais emporté avec moi des effets (pull-overs, tabliers, galoches, etc....) Je fis donc, à mon arrivée, une ample distribution de ceux-ci, en particulier des galoches dont beaucoup avaient besoin.

J'ai profité de mon passage à BEAULIEU pour rendre visite au Maire de cette localité et le remercier du bon accueil qu'il avait réservé à nos enfants et nous avons discuté des conditions de rapatriement de ceux-ci. J'ai obtenu très facilement la promesse de Monsieur le Maire, qu'il nous ferait conduire, avec l'aide de l'Autorité Militaire, nos enfants jusqu'à VIERZON.

La Direction de l'Enseignement de PARIS aurait donc à se préoccuper d'obtenir de notre Kommandatur, les visas nécessaires pour le retour par la S.N.C.F. de VIERZON à PARIS.

Profitant de mon séjour à BEAULIEU, je tentais d'obtenir des renseignements sur d'autres Centres d'hébergement de la Seine qu'il pourrait y avoir dans la Corrèze. Je savais par exemple qu'à MEYMAC il y avait des enfants de Saint-Denis.

Parti avec une grosse quantité d'essence, je m'aperçus que j'en avais tout juste pour le retour et avant d'entreprendre une course supplémentaire dans la montagne d'environ 80 kms, il fallait au préalable, me procurer de l'essence.

Je m'adressais tout d'abord au Maire qui m'indiqua que c'était l'Autorité Militaire qui la distribuait et à qui il avait fait remettre 1.000 litres, la veille. Accompagné de Mme PIHET, je me rendis auprès de celle-ci séjournant dans une partie de l'Ecole où sont nos enfants, j'expliquais mon affaire en faisant comprendre qu'il s'agissait d'enfants pour lesquels je tentais d'établir une liaison avec leurs parents. Il me fut répondu que le Capitaine chargé de cette distribution n'était pas là, parti à BRIVE aux ordres.

Il s'agissait de 15 litres d'essence. Il est regrettable que dans cette période, on soit encore esclaves de consignes absurdes quand, à mon sens, il aurait suffi d'expliquer au retour de ce Capitaine, qu'une raison de force majeure s'était posée en son absence. Mon coeur de Français saignait à la pensée de ce que l'Autorité Française m'avait refusé ; je l'aurais certainement obtenu des Autorités Allemandes si je m'étais trouvé en zone occupée.

Je ne pus accomplir cette mission, et je tentais de joindre MEYMAC téléphoniquement; grâce toujours à l'amabilité du Maire, je pus téléphoner à MEYMAC, en Officiel. Après trois heures d'attente, j'obtins les renseignements suivants :

A MEYMAC (Corrèze) se trouvent les enfants de la Maternelle de Saint-Denis. Ceux-ci sont dans le groupe scolaire de MEYMAC, côté Filles, se trouvent avec eux des élèves d'Ivry le Port, deux groupes de Maternelle et un groupe de 6 à 13 ans.

.....

D'autre part, à BEAULIEU-sur-DORDOGNE, il y a aussi des enfants d'ARCUEIL, d'ALFORTVILLE, au complet et en bonne santé; ceux-ci venant de NOGENT-sur-VERNISSON, ceux-ci sont à l'Ecole Sévigné.

Mon retour a été plus accidenté que l'Aller. Dans la dernière centaine de kilomètres qui me rapprochait de la ligne de démarcation en direction de Vierzon, je fus très souvent arrêté par des contrôles de gendarmes, et à VIERZON, je fus arrêté à 2 Kms de la ligne de démarcation. Je dus, à pied, aller chercher un visa de la Kommandatur avant de passer au préalable les Barrages Français. C'est avec beaucoup de peine que j'obtenais un bout de papier allemand et à force d'insistance pour approcher ma voiture de la ligne allemande; je devais là attendre 14 heures pour obtenir le visa d'un Officier allemand, ce n'est que par un subterfuge que je passais une heure plus tôt, je n'en avais pas moins été bloqué pendant une heure.

A noter que dans de nouvelles missions de ce genre, il y aurait intérêt à être plus détaillé sur les ordres de missions, d'indiquer par exemple que la mission doit s'en retourner à Paris, etc... ne pas omettre le cachet de la Préfecture (celui-ci manquait).

Voici donc le plus détaillé possible, le compte rendu de ma délégation dans le Département de la Corrèze.

Je ne puis terminer ce rapport sans rendre hommage au Corps Enseignant chargé de la surveillance, ainsi qu'à nos femmes de service accompagnant les enfants qui montrèrent tous un grand courage en face des dangers qu'ils durent subir.

Le personnel actuellement avec les enfants se compose comme suit :

- Personnel de Surveillance -

Groupe de Filles : MMmes BAYER, PIHET, VIDEAU

Groupe de Garçons : MMmes ANTONETTI, AUBINRAU, Mr PIHET

Mlle COQUELET s'est mise à la disposition du Centre, le 14 Juillet 1940

Assistante Hygiène scolaire : Mlle NAVARRE

Personnel de Service : MMmes BOICHUT, BOUCHE, LE MEVEL (aide-cuisinière)

Le Personnel Enseignant m'a fait part qu'il n'avait rien touché comme traitement depuis ABONDANT et qu'il pensait toucher bientôt au tarif de la Corrèze. Par contre, j'ai appris que du Personnel de l'Enseignement, évacué dans la Région de Limoges, avait touché et ce, au tarif de la Seine.

Pierrefitte, le 17 Juillet 1940

Le Maire,

